

PARIS DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 43 fr. 50. — Six mois, 80 fr. — Un an, 150 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 45 francs. — La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Étienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 3, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 4 MAI 1887

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La loi du 30 octobre 1886 sur l'organisation de l'enseignement primaire supporte mal l'épreuve du temps qu'elle ne subit cependant que depuis quelques mois seulement. Le décret du 18 janvier 1887, qui ne simplifie pas moins de cent quatre-vingt-quinze articles à essayer de l'interpréter et d'en combler les lacunes, l'arrête du même jour a consacré à son tour deux cent quarante articles à expliquer le décret, et M. Berthelot ne se lasse pas de signer, chaque matin pour ainsi dire, de nouvelles circulaires, de nouveaux arrêtés et de nouveaux décrets pour compléter le législateur. La vérité est qu'il est difficile d'imaginer une loi plus incohérente et plus mal conçue.

Dans la pensée du ministre, il s'agit non seulement de la compléter, mais aussi de l'aggraver et d'imposer de nouveaux sacrifices à la liberté et à la tolérance religieuse. Le décret réglementaire autorise les écoles primaires supérieures privées à recevoir des boursiers de l'Etat aux mêmes conditions que les écoles publiques du même degré; mais le ministre, le 7 avril 1887, dresse un tableau indiquant la répartition entre tous les départements du crédit inscrit de ce chef au budget, et cela, sans paraître vouloir user de la faculté qui lui est laissée au profit des écoles libres.

Dans une autre circulaire du 1er avril 1887, il menace les fondateurs administratifs des architectes qui se laisseraient entraîner à dépasser les devis régulièrement approuvés, et, tout aussitôt, par un long décret, il réglemente de la façon la plus arbitraire et la plus brutale les droits des communes relativement à la création, au maintien ou à la suppression de leurs écoles.

Sur ce point, l'article 13 de la loi du 30 octobre 1886 a été accablé des pouvoirs les plus étendus aux conseils départementaux dont on ne pensait pas avoir à redouter de trop grandes complaisances à l'égard des écoles chrétiennes. Dans certains départements cependant, ces conseils, qui doivent ouvrir leurs portes à quatre conseillers généraux, n'ont pas répondu aux espérances du gouvernement. Quelques communes ont pu, par là, obtenir de ces juridictions ce qu'elles ne pouvaient obtenir de la préfecture, ou qu'il leur fut loisible d'en établir à leur convenance.

Le nouveau décret décide que les demandes de cette nature ne pourront plus être adressées directement au conseil départemental et que les préfets seuls auront qualité pour l'en saisir. On devine que beaucoup de ces demandes, si elles ne sont pas agréables, s'écarteront dans le conseil de la préfecture.

En revanche, il n'est pas de rigueurs qui ne doivent être déployées contre les communes coupables de chercher à se soustraire aux dépenses d'établissement d'une école laïque décrétée par l'administration. Acquisition d'immeubles, même par voie d'expropriation, création des ressources pour acquitter les frais d'acquisition et de construction, emprunts obligatoires, révision des budgets municipaux, main-mise sur le petit trésor communal, le préfet fera tout d'office et aura le droit de tout faire pourvu qu'il soit d'accord non pas avec les conseils municipaux ou avec les conseils généraux, mais avec les ministres.

Il pourra même, contrairement aux prescriptions formelles de la loi municipale et aux engagements précis pris par le gouvernement, imposer d'office les communes et les contribuables jusqu'à concurrence des sommes nécessaires pour payer ces coûteuses fantaisies. Il lui suffira de provoquer un décret préparé par la docilité du conseil d'Etat et signé par la machine qui fonctionne à l'Élysée.

Le Parlement avait-il prévu cette extension abusive des dispositions qu'il a votées? Je ne sais pas, mais le 27 janvier dernier, M. Goblet

répondant à une interpellation relative aux écoles maternelles, s'est vu reprocher dans les termes les plus vifs, même par des députés de la majorité, d'avoir trompé la Chambre et d'en avoir par surprise obtenu un scrutin favorable à des articles auxquels elle n'avait rien compris. L'aveu est bon à retenir. Nos députés font le mal, non pas sans le vouloir, mais sans le savoir, et, lorsqu'on leur montre les conséquences imprévues de leur vote aveugle, ils protestent pour la forme, mais se gardent bien d'imposer au ministre la réparation à laquelle aurait droit leur bonne foi abusée.

Plusieurs conseils généraux ont été plus énergiques et, dans le cours de leur dernière session, ont réclamé l'abrogation de la loi du 30 octobre. Certains journaux de gauche s'indignent des vœux exprimés en ce sens par les assemblées départementales et les traitent de factieux et d'illégaux. La loi scolaire, c'est l'arche sainte à laquelle il n'est pas permis de toucher; sinon, pour la rendre plus oppressive encore; car, les mêmes journaux demandent la révision de cette loi et indiquent les points qui appellent, à leur gré, des réformes et des prescriptions plus étroites, plus impitoyables. Il paraît que le principe de l'obligation, posé dès 1882, est resté dans beaucoup de pays à l'état de lettre morte.

Les commissions scolaires sont d'une indulgence excessive. Composées de pères de famille qui ont à redouter pour eux-mêmes les rigueurs de la loi, elles ne veulent frapper personne, et, comme il arrive le plus souvent que les écoles nouvelles, les écoles laïques et neutres, c'est-à-dire athées, sont odieuses aux populations, les classes demeurant désertes sous les yeux de l'inspecteur primaire qui gronde, tempête et menace en vain. Quelques conseils généraux ont signalé cette situation et ont réclamé des prescriptions plus sévères contre les parents convaincus de tiédeur à l'égard de l'instruction obligatoire.

Si nous fallait choisir entre les vœux déformés par les conseils généraux à majorité de droite et ceux formulés par les conseils généraux à majorité de gauche, nous serions presque tenté d'adhérer. Les premiers tendent directement à l'abrogation d'une loi intolérable, mais les seconds y conduisent nécessairement, quoique plus indirectement. La loi est désormais jugée par le pays, qui s'en débarrasse aussitôt qu'il le pourra; il n'en accepte ni le principe, ni les conséquences; il la repousse de toutes ses forces et par tous les moyens qu'une liberté plus qu'à moitié confiscée laisse à sa disposition.

Aggravez-la, modifiez-la, multipliez-en les sévérités, ajoutez de grosses amendes à celles qui menacent déjà le père de famille, laissez-les entrevoir un emprisonnement plus fréquent et plus long, poussez jusqu'à ses dernières limites l'arbitraire, la violence et vous n'arriverez qu'à rendre la révolte plus générale et plus acharnée. Aggravez-la, modifiez-la, multipliez-en les sévérités, ajoutez de grosses amendes à celles qui menacent déjà le père de famille, laissez-les entrevoir un emprisonnement plus fréquent et plus long, poussez jusqu'à ses dernières limites l'arbitraire, la violence et vous n'arriverez qu'à rendre la révolte plus générale et plus acharnée.

UN MANQUE DE COURAGE

L'élection à Toulouse de M. Calvinaç, socialiste, commandeur de la plus belle eau, est due à la cowardise des républicains démodés. Je sais bien, écrit un journaliste indépendant, que la profession de foi de M. Calvinaç, très coloré, très inoffensive, a été calculée pour rassurer les timides, mais enfin, il est clair que les électeurs de la nuance du Temps n'auraient pas eu l'idée d'aller chercher M. Calvinaç et de lui offrir d'être leur représentant à moins qu'ils n'eussent été d'office disciplinés, en réalité par manque de courage politique. On n'ose pas dire: je suis républicain, mais mon républicanisme ne va ni jusqu'à l'antimilitarisme ni jusqu'à l'empirisme.

Le Journal des Débats est le seul à Paris qui ait ce courage. Or, tant que le parti républicain modéré acceptera ainsi la pression des violents et se fera le complice des expériences qui veulent tenter sur le corps social, la réconciliation de ces modérés et des conservateurs qui se résignent à accepter le fait républicain sans arrière-pensée, reste chimérique. Voilà pourquoi l'élection de M. Calvinaç est

façonne, bien que sa personnalité n'ait pas une très grande importance. Selon toute vraisemblance, il disparaîtra dans un des groupes quelconques de cette Chambre, qui semble avoir pour spécialité de passer sur tous ses membres un rouleau compresseur dans le genre de celui qui réduit en bouillie les cailloux originaires et personnels avec lesquels on fabrique le macadam anonyme de nos promenades.

UN DISCOURS DE M<sup>OR</sup>. FREPPEL

M<sup>OR</sup>. Freppel vient de prononcer à l'ouverture du Congrès de la jeunesse catholique à Angers, un discours dont nous détachons ce passage : « Parmi toutes ces questions historiques, il en est une sur laquelle l'appelle plus particulièrement votre attention, car il importe, pour la bonne direction de ses efforts, que la jeunesse catholique soit bien fixée à cet égard. Il est évident messieurs, que pour chacun de nos contemporains la matière de voir et d'agir dépend en grande partie de l'idée qu'il se fait du mouvement de 1789, point de départ de l'époque actuelle. Hommes de bien, tout change d'aspect suivant le point de vue auquel on envisage un événement dont la haute portée ne saurait d'ailleurs échapper à personne.

Or, la vérité est que nous ne sommes pas à l'heure de vastes réformes généralement désirées et opérées dans le sens même de l'histoire religieuse et civile de notre pays, le mouvement de 1789 est vain abstrait à une révolution radicale, inspirée et gouvernée par les fausses théories du Contrat social de Rousseau; révolution dont le caractère propre est de substituer à l'ordre social chrétien un état de choses fondé sur le désordre rationnel, soit sur l'athéisme, soit sur le matérialisme; révolution qui, faisant table rase de tout le passé, a mis l'homme à la place de Dieu, comme source unique de tout droit, de toute justice, de tout pouvoir, de toute moralité.

Voilà pourquoi il est résulté pour la France une ère de troubles et d'agitations dont nous ne verrons pas la fin tant que l'on s'obstinera à chercher, en dehors du Décalogue et de l'Évangile, les bases de l'ordre social. Vingt tentatives, aussi infructueuses que les autres, ont été faites pour donner à cette vérité un caractère de certitude que les divisions et les luttes de l'heure présente ne sont pas à la veille d'affaiblir. Bien au contraire, la démonstration faite en force et en clair, mesurant que les essais les plus divers viennent révéler tour à tour une égale impuissance. Pour être sortie de sa voie historique et traditionnelle, la France s'en est allée, depuis près d'un siècle de déceptions en déceptions, après avoir essayé d'abord d'expédier, après l'ancien, oscillant entre la dictature et l'anarchie, sans avoir pu jusqu'ici rétablir l'autorité sur ses véritables bases, ni déterminer les vraies conditions de la liberté.

Tel est, messieurs, le mouvement du cycle du Salut-Grâce mêlé aux légendes concernant le chevalier du Cygne. C'est un peu l'histoire de Psyché qui devait perdre son amour le jour où elle chercherait à le connaître. Lohengrin, le chevalier du Cygne, est fils de Parsifal, auquel a été confié le Saint-Grail. Or, les pieux chevaliers chargés de ce saint office ne peuvent descendre du mont Salvat, et agir sur terre, sans un objet un épisode du cycle du Salut-Grâce mêlé aux légendes concernant le chevalier du Cygne. C'est un peu l'histoire de Psyché qui devait perdre son amour le jour où elle chercherait à le connaître.

LA PREMIÈRE DE « LOHENGRIN » A PARIS

C'est lundi tout à fait à la dernière heure que M. Lamoureux, après entretien avec M. Goblet et définitivement fixé à l'endemain la première représentation de Lohengrin. L'ouverture des portes de l'Eden, à sept heures et demie du soir, a peine quelques curieux, en effet, stationnant sur le trottoir, et nous desconfions les uns et les autres de voir sans qu'on nous adresse aucune amabilité. Cependant, un petit personnage très remuant du nom de Manegras et que l'on ne voit que dans certains manifestations, est là sur la première marche de l'escalier d'un air qui promet, et annonce que les étudiants viendront avec des mirlions. Chacun passe, pressé qu'il est d'aller prendre sa place. M. Lamoureux ne badinait pas avec les retards et leur interdisait rigoureusement l'entrée de la salle, le rideau levé. Excellent mesure, soit dit en passant, que l'on devrait imiter partout et contre laquelle hier personne n'a réclamé. A huit heures moins le quart toutes les balustrades sont pleines et restent à l'orchestre sans beaucoup de fautes et de accidents. La physionomie, sans la disposition de la salle, est à peu près celle des grandes premières à l'Opéra. Le monde qui domine toutefois, appartient aux arts et aux lettres de la France de ce jour-là, et les correspondants des journaux étrangers qui sont éparpillés à l'orchestre; de M. Dajardin, directeur de la Revue scénographique. La critique est à son poste. L'entrée de M. Lamoureux est signalée par les applaudissements et par un milieu de son orchestre et frappe trois petits coups secs qui veulent dire: Attention! ne bougez plus!

CHAIRBONNAGES

Table with columns: ACTIONS, Cours complets, Obligations div., Valeurs. Lists various companies and their stock prices.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

Table with columns: Cours précédent, Valeurs, Cours du jour. Lists market closing prices for various securities.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)
M. de M. E. de Carayon-Latour. On lit dans le Gaulois : « Le baron Edmond de Carayon-Latour a succombé hier matin, à onze heures. »
« Le baron de Carayon-Latour, ancien député du Tarn sous l'Empire, était le frère du comte Joseph de Carayon-Latour, mort le 15 septembre dernier. »
« Le baron avait soixante-seize ans. De son ma-

riage avec Mlle de Chateaubriand, il laisse un fils, le baron Henry de Carayon-Latour, capitaine-commandant au régiment de cuirassiers, qui a épousé la fille du prince d'Henin.
« La famille des Carayon-Latour est une des plus anciennes familles de la noblesse de France; elle est allée au mariage de Champagne, au comte d'Hautefort, au marquis de Lualaba, à la famille de Lassus.
« Une fille de Charles-Georges qui disparait. Par ses qualités son fils et brillante, son amabilité et sa fermeté, le baron de Carayon-Latour avait conquis le cœur de la Chambre, et la légation autorité qu'il a conservée dans le parti conservateur.
« Les obsèques seront célébrées probablement vendredi à midi, à la chapelle de la Madeleine, au domicile de la famille. Le corps sera transporté à Podenas et reposé dans la tombe de Carayon-Latour. »

PROJET ABANDONNÉ

On lit dans le Figaro :
« M. de Cassin-Olivier, dans la demande de M. le baron de Mackau, avait bien voulu promettre de parler deux ou trois fois dans la salle Albert-Grand. »
« Michel-Angel était le sujet qu'il avait tout d'abord choisi. Mais ce sujet est abandonné aujourd'hui et M. Emile Olivier est décidé à ne faire aucune conférence en ce moment. »

ARRIVÉE DU COURRIER DE CHINE

Marseille, 4 mai. — Le courrier de Chine est arrivé ce matin. Il avait à bord le général Menier, dix-sept officiers et plusieurs fonctionnaires parmi lesquels M. Bonnal, résident à Haïphong, et deux sauteurs de charité revenant du Tonkin.
« Le courrier a également apporté cinquante-six phénocoptères flamants destinés au jardin d'acclimatation d'Avignon et cinq mille huit cent quarante-deux caisses de thé de la récolte nouvelle. »

LORD LYONS

Paris, 4 mai. — Lord Lyons, qui vient d'entrer dans sa soixante-troisième année, aurait dû, pour obéir aux habitudes diplomatiques anglaises, quitter l'ambassade de Paris.
« Sur le désir exprimé par la reine Victoria, lord Lyons restera encore deux ans à son poste. »

LE TÉLÉPHONE AU HAVRE

Le Havre, 4 mai. — L'achèvement de la pose du fil téléphonique reliant Le Havre en communication directe avec Paris, est aujourd'hui un fait accompli.
« L'inauguration de cette ligne, appelée à rendre les plus grands services au commerce de notre ville, aura lieu le samedi 7 courant. A cette occasion, M. Granet, ministre des postes et télégraphes, se joindra à ses collègues, MM. Goblet, Lockroy et l'amiral Aube, attendus officiellement le jour-là pour l'ouverture de l'Exposition maritime. »

An troisième, la marche nuptiale jouée si souvent dans les divers concerts, le duo d'amour, et les adieux de Lohengrin sont autant de chefs-d'œuvre. L'interprétation a été des meilleures. Mme Fédor-Déviaris surtout, dans le rôle d'Elis, a été splendide; beaucoup de fraîcheur et de justesse dans la voix, Mme Déviaris nous a prouvé ce soir que dans tous les genres, elle est la grande artiste que nous connaissons.
« M. Duvy a également bien tenu le rôle d'Ortrude; cependant, par moments, sa voix ne paraît pas assez forte pour soutenir un chant aussi élevé. »
« M. Van Dyck est très bien dans le personnage de Lohengrin, sa voix est souple et sympathique, et il a su se faire applaudir au bon nombre d'endroits. Le rôle de Teirbaum convient très bien à M. Blauwaert; il est tout à fait dans ses cordes. Citons également avec plaisir le chanteur de M. Anguez, l'oubliions pas M. Couturier. »

DANS LA RUE

Il est bien difficile, et bien pénible, de raconter ce qui s'est passé, hier soir, autour de l'Eden. Comme quelques journaux avaient annoncé qu'on se masserait dans la salle pour les représentations de Lohengrin, la police, naturellement, avait pris ses mesures.
« Des sept heures au quart, les spectateurs arrivent. Les premiers venus entrent sans peine aucune, mais un peu avant huit heures un groupe assez paisible commença à se former, d'abord timide, puis plus audacieux, à l'angle des rues Boudreau et Auber. »
« Il est huit heures cinq quand à l'approche d'une voiture, le premier cri retentit : « A bas Wagner ! »
« Le signal est donné. Maintenant on ne s'arrêtera plus. A chaque voiture qui se dirige vers le théâtre, on crie : « A bas Wagner ! » tantôt « A bas Lamoureux ! » tantôt « A bas Wagner ! » tantôt « A bas Lamoureux ! »

Un monsieur se détache des groupes, suivant les voitures, dit à chaque dame : « Si vous êtes Française, vous n'entrez pas. »
« Dans un équipage fort riche, est une jeune femme en blanc qui, prise de peur à la vue de la foule grossissante et au milieu des vociférations, se refuse absolument à descendre. »
« Deux messieurs qui l'accompagnent lui disent qu'il n'y a aucun danger, mais derrière eux il y a des gens qui crient : « N'entrez pas, c'est déshonorant d'entrer ici ! A bas Wagner ! Vive la France ! » La dame supplie ses cavaliers de remonter et donne l'ordre à son cocher de fouetter. La voiture part, la foule applaudit. »
« Les cris de « Vive la France ! » sont maintenant ceux qui retentissent le plus souvent. »
« L'incident se multiplie, les uns grotesques, les autres presque inquiétants. Il y a une certaine anxiété dans l'air. »
« On hue des volets de pied qui suivent leurs maîtres, et qui pourtant font en cela leur devoir. »
« M. Caubet, chef de la police municipale, veut être maître de la situation, il dispose d'abord ses agents de chaque côté du théâtre. Puis il les fera reculer, les uns jusqu'à la rue Canmartin, les autres jusqu'à la rue Auber. Plus tard, il élèvera ces derniers, de façon à ce que, du côté de l'Opéra, la rue Boudreau soit absolument dégagée. »
« Les cris de « Vive la France ! » sont maintenant ceux qui retentissent le plus souvent. »

LES GARDIENS DE LA PAIX

Les gardiens de la paix ont reçu l'ordre de n'arrêter que ceux qui pousseront des cris séditieux.
« Des nombreuses personnes, pour s'arrêter contre la foule, stationnent sur la façade du théâtre. Des éclats de verre les atteignent. »
« A la deuxième pierre qui est tombée, elles se sont levées, mais après la cinquième, le courage est revenu. Le trottoir du théâtre est de nouveau plein de monde, mais les cris de « Vive la France ! » ont cessé. »
« Une individu, d'une trentaine d'années, blond, bien mis, et qui se trouve au centre d'un groupe à l'angle de la rue Boudreau et de la rue Auber, se met à crier : « A bas la France ! »

LES BOOKMAKERS

On lit dans le Petit Journal :
« L'administration continue sa campagne contre les bookmakers. »
« M. le préfet de police a chargé, la semaine dernière, M. Mouquin, commissaire du quartier du faubourg Montmartre, de la surveillance de tous les champs de courses. Ce magistrat, dans les deux jours d'hier et d'avant-hier, a dressé des procès-verbaux contre une vingtaine d'individus coupables d'infraction à la loi de mai 1885 sur les tenues de jeux de hasard sur le voie publique. »

SPEECHOPATHOLOGIQUE RUSSE

Nous lisons dans le Bulletin médical :
« Le docteur Maklakoff, russe, nommé président de la première séance du troisième Congrès français d'ophtalmologie qui s'est tenu hier à Paris, a prononcé en prenant possession du fauteuil, ces quelques paroles : »
« Je remercie vivement mes collègues de l'honneur qu'ils veulent bien me faire en me nommant président. »
« Ce honneur, je ne l'ignore pas, ce n'est pas à mes mérites personnels que je le dois; je ne suis que le com- »
« sidérer, en effet, que comme une marque de courtoisie, une expression de sympathie pour la nation russe dont je suis pour le moment le représentant. »
« Permettez-moi à mon tour de profiter de la circonstance pour vous adresser mes vives remerciements, et que vous voudriez bien nous témoigner. Je crois à moins, si je suis jugé par mes collègues, paron- »
« nelles, que cette sympathie pour la France s'accroît »
« chez vous de jour en jour. N'oubliez pas que dans toutes circonstances et dans toute chose l'unan- »
«imité est la force. »

RENSEIGNEMENTS SUR LE SERVICE DES POSTES

Les échantillons pour l'étranger pèsent 10 cent., minimum jusque 100 grammes et 5 cent. par fraction supplémentaire de 50 grammes et jusqu'à 350 grammes, maximum pour certains pays.
« Voici le tableau des dimensions et poids maximum : »

Table with columns: NOMS DES PAYS, Limite du poids, Longueur, Largeur, Épaisseur. Lists postal regulations for various countries.

Il est aussitôt houpilé et prend la fuite dans la direction de l'Opéra. Cent personnes au moins le poursuivent en criant : « A bas la Prusien ! »
« Pour son bonheur, ce manifestant intempêtif trouve sur sa route le poste de police de l'Opéra, rue Meyerbeer. Il se jette au milieu des gardiens de la paix, qui, attirés par le bruit, sont sortis. Grâce à la confusion qui règne en ce moment, il parvient à s'échapper. »
« C'est à grand peine que la foule, persuadée que le « Prusien » est entré dans le poste se décide à évacuer la place. »
« La police pourtant veut empêcher les manifestants de revenir aux abords du Théâtre. Des groupes nombreux se forment. On chante la Marseillaise, on qui n'est pas encore un chant séditieux, puis on recanté de la revue. On fait le tour de l'épave paté de maisons dans lequel est l'Eden. »
« Partout les colloques s'engagent. »
« Sur le seuil du théâtre est M. Plankett, très inquiet. »
« On n'a pas le droit, dit-il, de compromettre des intérêts qui ne sont pas seulement artistiques. Ce qu'on fait là coitera trois cents mille francs à un homme qui a fait un montant Lohengrin, qu'un bon opéra à jouer. »
« Un monsieur, en termes assez virulents, lui reproche ce langage. »
« M. Plankett s'irrite, se fait connaître, prie le monsieur de se retirer, sans succès. L'interpellation de notre confrère Georges Pradel, l'affaire s'évanouit. Tout le monde d'ailleurs, est d'accord dans la foule pour tenir la personnalité de M. Plankett en dehors du débat. »
« Entre temps, M. Clémenceau apparaît sous la marquise. »
« C'est la chute du ministère, lui crie-t-on. »
« M. Clémenceau disparaît après avoir reçu une pierre sur son chapeau. »
« Nous saisissons ce propos : »
« Et dire qu'il y a là-dedans tous nos députés républicains, Rochefort lui-même, qui applaudissent la musique d'un insulaire de la France ! »
« M. Clémenceau se retire avant le troisième acte. »
« Vers onze heures et demie, devant le théâtre même, sous la marquise, un incident pénible se produit. »
« Un ancien rédacteur d'un journal du matin, M. F..., qui a été signalé dernièrement comme allemand, se présente à la porte du théâtre. Il est aussitôt reconnu et vivement pris à partie. »
« Des disputes s'engagent et M. F... qui s'obstine à rester, est pris de force par un couple de policiers. Quelques-uns de nos confrères s'interposent et finissent par emmener M. F... »
« M. Gragnon, préfet de police, en congé jusqu'à demain, n'assista pas à la représentation. C'est M. Lépine, secrétaire général de la préfecture, qui présidait aux mesures d'ordre, concurremment avec MM. Caubet et Brocheton. »
« Minuit et demie. Malgré la pluie, le tapage continue, mais, conformément aux ordres donnés, on n'opère en tout que trois arrestations pour outrages aux agents. »
« Presque toutes les personnes qui sortent sont interpellées. »
« On force les voitures à aller au pas et on les siffle au passage. »
« En résumé, il n'y a guère en, hier soir, grâce au mauvais temps, qu'une simple échauffourée. »

LE GAULOIS CITE LES DEUX INCIDENTS SUIVANTS ET TERMINE PAR UNE RÉFLEXION TRÈS JUSTE :

« Un cas fringant arrive : un Anglais en descendant, on l'interpelle, l'Anglais se retourne et crie : « Vive la France ! » La foule le porte en triomphe. Qui se serait attendu à cette manifestation en faveur de l'Angleterre. »
« Notons encore, comme incident burlesque, l'ovation à rebours faite à un cocher qui avait manqué de son fonet, les manifestants capables de ne pas aimer Wagner, son auteur favori. »
« Cette soirée se fut passée sans le moindre incident, si la police l'avait voulu. »
« Mais la police veut toujours jouer un double jeu, elle veut à la fois le bourgeois centre-gauche et l'extrême radical. »
« Pour le centre-gauche, elle déploie des forces considérables, et pour les radicaux, elle les laisse inoccupées et inactives. »
« Un jour ou l'autre cette façon de procéder lui jouera un mauvais tour. »

HISTOIRE DU JOUR

Résultats d'une sottise persécution
« Les Trappistes de Septfonds, (Seine-et-Loire) ont travaillé à la nuit dans un travail infatigable et intelligent et désintéressé, changé cette région aride en un sol verdoyant. Survirent les décrets de 1880, ces décrets rendus en vertu de lois disant existantes qu'on n'a jamais voulu sou-

LA PORTE ET LA BULGARIE

Londres, 4 mai. — Le Times apprend que la Porte a renoncé à envoyer une circulaire sur la question bulgare.
« La santé de M. Parnell
« Londres, 4 mai. — Il est bruit que M. Parnell est sérieusement indisposé et ne pourra pas assister aux débats de la Chambre des Communes cette semaine; mais il ne songe nullement à abandonner la direction de son parti. »

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui ont sous l'impression de leurs affiches circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.